

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 13 octobre 2010 à 9 :00 heures à laquelle sont présents :

Me Gaétan Turbide, MM. Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation, et formant quorum des membres du conseil d'administration provisoire.

Assistent également à la réunion :

- **M. Jean-Roberge, directeur général adjoint, Ville de Laval**
- **Me Pierre L. Lambert, conseiller juridique de la Corporation**
- **M. Jean-Luc Julien, ing., chargé de projet pour la Corporation**

CA-2010-10-13/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2010-10-13/002

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
ANTÉRIEURS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 24 septembre 2010, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

CA-2010-10-13/003

DEMANDES DIVERSES

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver le projet d'Addenda #3 pour l'Appel de propositions Projet-Contrat-01-2010 avec les modifications discutées verbalement lors de cette réunion du conseil d'administration provisoire; et
2. D'autoriser le Représentant de la Corporation à publier l'Addenda #3, ainsi qu'à poser tous les gestes qu'il jugera nécessaires ou utiles pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

(Réf : 2.1)

CA-2010-10-13/004

MODIFICATION À LA COMPOSITION DU
SOUMISSIONNAIRE C

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

1. D'autoriser la modification de l'équipe du Soumissionnaire C, soit la substitution des membres H&R Reit et Global Spectrum par Québecor Média inc.;
2. De donner instructions et instructions sont données, au Représentant de la Corporation afin qu'il avise par écrit le Soumissionnaire C de l'autorisation de la Corporation à la modification de l'équipe des membres de son consortium.

(Réf : 2.2)

CA-2010-10-13/005

POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le projet de « Politique de gestion financière » de la Corporation selon le projet soumis et complété à ce jour.

(Réf : 2.3)

CA-2010-10-13/006

COMPTE À PAYER – VÉRIFICATEUR DU PROCESSUS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

1. D'autoriser le paiement de la facture de monsieur André Dumais, vérificateur de processus, datée du 4 octobre 2010 au montant de 3 792,60 \$, telle que présentée au conseil d'administration provisoire pour approbation;
2. D'autoriser le président de la Corporation, ou à défaut, le secrétaire de la Corporation à signer un chèque au montant de 3 792,60\$, libellé à l'ordre de monsieur André Dumais, afin d'acquitter la facture datée du 4 octobre 2010.

(Réf : 4.1)

CA-2010-10-13/007

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 9 :35 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 13 OCTOBRE 2010

Secrétaire-
trésorier